



États financiers 2020-2021

Sur la recommandation du comité de vérification, le Conseil scolaire a adopté les états financiers pour la période se terminant le 31 août 2021.

Le vérificateur du CSNO, monsieur Pierre Bergeron, de la firme Bergeron & Co., a présenté le rapport des états financiers au comité de vérification le 22 novembre dernier. Le président du comité de vérification, monsieur Roger Tremblay, a présenté le rapport des recommandations et a souligné que l'exercice financier de l'année scolaire 2020-2021 s'est terminé avec un surplus de 156 425 \$. Les états financiers sont disponibles [en ligne](#) dès le 1^{er} décembre.

Le Conseil a aussi adopté la recommandation du comité de vérification pour le choix de Bergeron et Co. comme vérificateur externe pour l'année 2021-2022.

La présidente a félicité et remercié l'équipe administrative, ainsi que monsieur Pierre Bergeron, pour un excellent travail de collaboration pendant cette année de transition avec la nouvelle firme de vérification Bergeron et Co.

SAUVONS SAINT-JEAN - Demande de l'ACFA provinciale

Ayant reçu les informations concernant le recours judiciaire de l'ACFA contre le gouvernement de l'Alberta et l'Université de l'Alberta pour remédier à la précarité financière du Campus Saint-Jean, le Conseil scolaire a voté à l'unanimité de se joindre à l'ACFA à titre de codemandeur dans son recours judiciaire. Voir le [communiqué conjoint](#).

RRAÉ 2020-2021

Une ébauche du Rapport sur les résultats annuels en éducation (RRAÉ) 2020-2021 a été présenté. Le rapport sera finalisé et présenté au Conseil pour approbation avant le 6 décembre prochain.

Le RRAÉ 2020-2021 sera disponible [en ligne](#) le 6 décembre.

Gestion des écoles en temps de pandémie

Une mise à jour a été partagée concernant le développement et la mise en vigueur de la directive administrative 491, Réduction des risques reliés à la Covid-19. Celle-ci sera finalisée et partagée sous peu. La directive administrative 491 sera disponible sur le [site Web du CSNO](#).

Un rappel qu'à partir du 3 janvier 2021, le CSNO exigera que tous les employés, les fournisseurs de services et les bénévoles qui œuvrent à l'intérieur des édifices du CSNO démontrent une preuve d'être complètement vaccinés contre la COVID-19, ou qu'ils se conforment aux exigences de test rapide, comme prévu dans la directive administrative 491. Cette directive administrative ne s'applique pas aux conducteurs d'autobus, aux élèves du Conseil scolaire ou aux parents / tuteurs de ceux-ci, sauf s'ils interviennent en tant que bénévoles.

De plus, le Guide de gestion de la COVID-19 dans les écoles a été mis à jour. (Voir le [GUIDE](#)).

Projet de construction ÉQV

L'administration attend avec impatience la prochaine étape pour la mise en œuvre du projet. Les retards s'accumulent, mais on espère qu'une rencontre de planification avec le ministère de l'Infrastructure et le contractant aura lieu à la mi-décembre.

Un rappel que firme GenMec ACL Ltd a été sélectionnée pour la construction de l'école des Quatre-Vents.

Congrès et AGA 2021

Cette année encore, les conseillers ont participé de façon virtuelle aux divers congrès et AGA au cours des derniers mois:

- ◆ Congrès annuel de la FNCSF, 28 au 30 octobre
- ◆ AGA ACSTA, 13 novembre
- ◆ Congrès et AGA ASBA, 14 au 16 novembre
- ◆ Congrès et AGA de la FPFA, 21 novembre

L'AGA de la FCSFA aura lieu le 29 novembre à 19h.



Politiques

Le Conseil a adopté les changements proposés à la politique 2, Rôles et responsabilités du Conseil et à la politique 18, Code de conduite des conseillers.

Voir les [politiques du CSNO](#).

Spectacles et célébrations de Noël

Les écoles souligneront la fête de Noël à leur façon en respectant les mesures d'hygiène en place. Veuillez noter qu'il n'y aura pas de spectateurs permis sur place.

Rapport de l'administration

PLOÉ – C'est le tour de la direction générale du CSNO de siéger au comité consultatif provincial (CCP) du PLOÉ à titre de représentant de la FCSFA. Le protocole d'entente avec le gouvernement fédéral prend fin en mars 2023 et les provinces désirent entamer les discussions pour la prochaine entente.

FONDS POUR REMÉDIER AUX PERTURBATIONS D'APPRENTISSAGE – À la suite des évaluations qui ont eu lieu en début d'année en 2^e et 3^e année, le CSNO a reçu 28 910\$ pour appuyer les stratégies de remédiation chez les élèves qui présentent un délai en littératie et en numératie. Le CSNO fera les évaluations des élèves en maternelle et 1^{re} année en janvier.

Invitation

Le public est invité aux réunions du Conseil et peut faire inscrire un point à l'ordre du jour en communiquant, une semaine à l'avance, avec madame Rachelle Bergeron, secrétaire générale, au 780-624-8855 ou au 1-866-624-8855.

En raison de la situation actuelle de la pandémie de COVID-19, la réunion sera accessible au public par téléconférence. Pour obtenir des instructions, veuillez communiquer avec le bureau du Conseil scolaire au 780-624-8855.

DATES À RETENIR :

3 décembre

CONGÉ - ÉH

20 au 31 décembre

CONGÉ de Noël – TOUS

3 janv. 2022

Journée pédagogique – TOUS